

Conseil de quartier - secteur 1

31 mai 2023 – salle des mariages – 19h30

Ensemble pour une démocratie participative

Présents:

- 25 habitants
- Didier FISCHER, Maire
- Nicolas ROBBE, Conseiller Municipal délégué à la participation citoyenne
- Cyril LONGUÉPÉE, Maire-Adjoint chargé de la transition écologique, de l'urbanisme et des travaux
- Catherine JUAN, Conseillère Municipale (représentant du Conseil Municipal)
- Olivier RACHET Conseiller délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des réseaux et à la mise en place des zones 30

Absent excusé :

Xavier GIRARD, Conseiller Municipal (représentant du Conseil Municipal)

Retour synthétique sur les projets :

- Projet 1 : Sécurisation des modes de circulation sur divers axes
- Projet 2 : Reprise du parc de le Prévenderie
- **Projet 3 :** Réflexion sur un cheminement piéton et mise en place d'un passage protégé autour du rond-point du Cèdre
- **Projet 4 :** Création d'une aire de jeux quartier gare
- Projet 5 : Reprise du grillage le long de la résidence Maison Blanche

Introduction:

- M. Nicolas ROBBE rappelle les objectifs et enjeux des conseils de quartiers.
- M. le Maire remercie le public et les élus présents. Il évoque la finalité des Conseils, à savoir définir des projets qui seront soumis au vote des participants en novembre prochain.
- M. le Maire revient sur l'importance du PLU (plan local d'urbanisme), et la rénovation thermique (écoles, théâtre...) en cours de réalisation. Un focus est fait sur les grands travaux à venir : la création d'une aire multisports-intergénérationnelle, la reprise de l'école Bouvet...
- M. Nicolas ROBBE reprécise les 4 secteurs, l'existence et les dispositions de la charte, le montant du budget participatif alloué, les projets déjà réalisés et ceux à déterminer.

Rappel des projets 2022 :

- 1) LA SÉCURITÉ Sécurisation des modes de circulation sur divers axes.
- 2) REPRISE DU PARC DE LA PRÉVENDERIE

cQ1 – 31/05/2023 Page 1 sur 4



Échanges divers

COLLÈGE / 434 ÉLÈVES ACTUELLEMENT

- 185 enfants de Maurepas actuellement
- Accueil des enfants extérieurs qui a permis de garder le collège
- Prévision : 600 places pour préparer l'avenir
- Problème de sécurité : petit rond-point entre avenue du bois et allée des pommiers. Pas de passage piétons. Camionnette souvent garée là, immatriculation italienne.
 - o Pas de verbalisations car le véhicule se déplace tous les 6 jours
 - Rond-point déjà demandé par Olivier Rachet à St Quentin en fin d'année 2022.
 Cela va être fait.
- Inquiétude quant au passage des engins.
 - o Pas de butte, juste notification de priorité
- Parking à l'entrée de la rue du forgeron Problème de visibilité liée au véhicules stationnés.
 - o Voir pour supprimer une place pour améliorer la visibilité
- Plan d'entretien dans l'allée du Forgeron ? quel est le rythme de passage ?
 - La planification des tontes sera rappelée dans le prochain magazine
- Zone entre la bordure du trottoir et la rue, manque de propreté, netteté
 - Si les habitants ont envie d'entretenir la placette, un projet collectif peut être étudié
- Pins ou chênes infestés de chenilles processionnaires du côté de chez Dassault
 - Traitement par la ville préventif et curatif sur l'espace public quand cela est signalé
 - En ce qui concerne les pavillons, nous vous invitons à vous adresser à des professionnels pour mise en place d'un collier
- Problèmes d'accessibilité :
- Arrêt de bus avenue de Maurepas
 - L'accessibilité sera améliorée dans le cadre des travaux de SEQENS
- Réflexion pour une zone cyclable.
 - Dans le schéma directeur cyclable de l'agglomération une zone cyclable sera proposée jusqu'à la gare.
 - Possibilité pour les cyclistes de prendre la rue de Neauphle en sens interdit en restant vigilant toutefois. C'est légalement possible (Cf. article R.110-2 du code de la route).
- Sente du collège : problèmes d'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite)
- Rue du Moulin à Vent : camion de dépannage souvent mal stationné il gène l'accessibilité.
 - Nous prendrons contact avec le chauffeur pour lui proposer une autre possibilité de stationnement.
- Rodéos sauvages
 - Ne pas hésiter à les signaler à la police nationale pour statistiques et avoir des moyens. La ville a déjà saisi la commissaire sur ce sujet à diverses occasions afin d'accentuer les patrouilles de police sur le territoire.
- Parcours vélo du Mesnil jusqu'aux Essarts ?
 - SQY est l'architecte en ce qui concerne les zones cyclables.
 - Aménagement jusqu'au parking du foyer ADEF/ Rond-point de la MALMEDONNE prévu par SQY.
 - Mise au propre de zone ou déchets intempestifs en cours. Pose de barrière en cours car corridor écologique.



- Allée de la Serfouette : aménagement des placettes ? végétalisation ?
- Vélos qui empruntent la sente avec un risque de collision avec les piétons
 - o Proposition de miroir
- Route du Mesnil, là où il y a les containers : Pas beaucoup de places, souhait de stationnement (une douzaine de places).
 - Un aménagement est prévu qui vise à une extension des places de stationnement.
 - Ce terrain appartient au SMAGER (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Étangs et Rigoles), une convention à été passée avec la ville.
- Benne à verre
 - o Souhait de la déplacer mais pour l'instant SQY ne veut pas.
- Problèmes de chiens catégorisés non tenus en laisse dans l'allée des pommiers. Rappels à l'ordre à envisager
 - o Cela est déjà en cours par la PM (Police Municipale).
- Allée du Forgeron

Des branches sont à reprendre

Nécessité de matérialiser une ligne au centre des voies pour que les automobilistes restent à droite car dangereux

- Résidence des Acacias.
 - o Projet d'aménagement par SEQENS démarré
- Quid du centre commercial ?
 - Retour sur trafics dans l'ancienne épicerie Vols de 6 caméras réglé par M. le Maire. Les trafics sont à présent terminés, les caméras volées seront remplacées courant 2023.
 - O Il est précisé que des propositions ont été faites par des promoteurs mais aucun projet ne convient. Ce réaménagement nécessite un travail d'urbanistes. Démolition/reconstruction avec commerces tournés vers l'extérieur. Cela va être travaillé dans le cadre du PLU. L'espace doit être repensé globalement, en intégrant la maison du voisinage et la crèche.
 - o II y aura une OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) dans le cadre du PLU et une concertation avec les habitants précise Monsieur le Maire.



Recensement des propositions 2023 – Secteur 1

INTITULE DU PROJET	RUE ET QUARTIER CONCERNE	PRESENTATION DES TRAVAUX A REALISER	COMMENTAIRES	ORDRE DE PRIORITE
PROJET AVEC LES HABITANTS POUR L'ENTRETIEN ET LA VEGETALISATION DES PLACETTES	SECTEUR 1	Planification sur plusieurs exercices	Commencer par l'allée de la Serfouette	
AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SENTES POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE	SECTEUR 1	À déterminer		
AMÉLIORATION DE LA PROPRETÉ DES RUES BORDURE DE TROTTOIRS ET CANIVEAUX	SECTEUR 1			

Fin de la réunion 22 heures